



**CSASD de Haute-Saône**  
**Lundi 2 février 2026**  
**Déclaration liminaire du SNALC**

Madame la directrice,  
Mesdames et Messieurs membres du CSASD,

Le CSASD de Haute-Saône s'ouvre dans un contexte global de réduction massive de postes : - 4000 postes dans l'Education Nationale et ce ne sont pas les récents revirements du ministère sur les chiffres qui changent quoi que ce soit.

Ces suppressions de postes demeurent scandaleuses et *in fine* ce sont les élèves et les professeurs qui en payeront les conséquences. Les collèges de l'académie perdent plus de 1000 heures. Dans notre département, ce sont 221 heures qui disparaissent dont 179 heures postes et 5 classes seront supprimées. Dans ces conditions, la lettre de vœu aux accents lyriques envoyée par le ministre été ressentie comme une insulte par les « sentinelles de la raison »( sic).

Certains collèges seront nettement touchés comme le collège de Lure, pourtant classé REP qui perd encore une classe et dont le E/D se rapproche dangereusement de 26, le collège de Rioz perd deux classes. Quant aux collèges à petits effectifs, leur situation inquiète. Le collège de Faverney subit une saignée avec 30 heures en moins. Au total , ce sont 16 collèges qui perdent des heures !

La fin du choc des savoirs et l'absence d'obligation des groupes de besoins en 6ème/5ème questionne : le **SNALC** se réjouit que cette obligation ait été supprimée, mais s'interroge.

La marge horaire, déjà réduite, devra être utilisée pour proposer un accompagnement en français et mathématiques. Les DGH le permettront-elles ? Le **SNALC** en doute.

Peut-on raisonnablement parler de réussite des élèves, de leur bien-être à la lecture de ces chiffres ? La baissé démographique devrait être le levier pour réduire la taille des classes et favoriser la réussite des élèves.

Quant aux conditions de travail des professeurs, elles vont une fois de plus se dégrader.

Le **SNALC** demande une attention particulière pour les collèges de l'éducation prioritaire comme pour les collèges ruraux éloignés des centres culturels

Enfin, le **SNALC** remercie la DSDEN de Haute-Saône qui donne la structure globale, mais pour permettre aux OS de jouer pleinement leur rôle, et au risque de se répéter, il faudrait les effectifs par classe et le nombre de classes par niveau. Sans cela, difficile de faire une analyse fine.